



HAL
open science

Évolution des espaces et des pratiques dans le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans/Cenabum

Franck Verneau

► **To cite this version:**

Franck Verneau. Évolution des espaces et des pratiques dans le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans/Cenabum. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.97-108. hal-01932554

HAL Id: hal-01932554

<https://hal.science/hal-01932554>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Évolution des espaces et des pratiques dans le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans/Cenabum

Franck VERNEAU

Mots-clés. *Ex-voto, dépôt de bronze, dépôt de faune, dépôts dans des vases, épandage de tuiles, sépultures.*

Résumé. *Le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée est situé à 2 km au nord-est de la ville de Cenabum/Orléans. Il est installé au 1^{er} s. av. J.-C. et semble en fonctionnement jusqu'à la fin du 1^{er} s. Au 3^e s., les traces d'activité religieuse disparaissent et le début du 4^e s. est marqué par les premières destructions. Toutefois, quelques dépôts à caractère rituel et des traces d'entretien ont lieu et de petites constructions sont édifiées dans le courant du 4^e s., jusqu'au seuil du 5^e s. Aux 6^e et 7^e s., la cella et les abords du temple sont choisis comme lieu de sépulture.*

Keywords. *Ex voto, bronze deposit, faunal deposit, deposits in pottery vessels, spreading of tiles, burials.*

Abstract. *The sanctuary at la Fontaine de l'Étuvée is situated 2 km north-east of Cenabum/Orléans. It is established at the end of the 1st c. BC and seems running until the late 4th c. Traces of cult activity disappear in the 3rd c. and the early 4th c. is affected by initial destructions. However some ritual deposits are visible, there is evidence of some maintenance and small buildings are erected during the 4th c. until the early 5th c. The cella and its surroundings serve as burial site in the course of the 7th and 8th c.*

Translation: Isabelle FAUDET

Le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée est situé à 2 km au nord-est de la ville de *Cenabum*/Orléans (fig. 82). En 1822 et 1823, des travaux sont entrepris au lieu-dit « Fontaine de l'Étuvée ». Ils ont pour but, à l'époque, de remettre en service une fontaine réputée antique. À cette occasion sont découverts de nombreux objets d'époque romaine, dont une dalle de pierre mentionnant la consécration d'un portique avec ses ornements à la déesse *Acionna* (Jollois, 1825 ; *CIL*, XIII, 3063¹²⁵). Entre 1969 et 2005, une dizaine d'opérations d'archéologie programmée et préventive ont été menées¹²⁶. Ces opérations ont révélé la présence d'un réseau d'aqueducs et de bassins (Nivet, 1977 ; Pichon, 1977 ; Vilpoux, 1997 ; Dupont, 2010).

Les fouilles extensives de 2007-2008 ont porté sur plus de 3 ha et ont amené la découverte, parmi des vestiges allant de la Préhistoire à nos jours, d'un sanctuaire d'époque romaine occupé du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au 1^{er} s. apr. J.-C.

125. À la suite de l'étude de Monique Dondin-Payre (Dondin-Payre, 2009), nous ne retenons pas les inscriptions découvertes dans les fondations du rempart antique d'Orléans en 1885 et 1886 comme des dédicaces possibles à la déesse *Acionna* (musée des Beaux-Arts d'Orléans inv. A 323 ; *CIL*, XIII, 3064 et *CIL*, XIII, 3065).

126. Pour le récapitulatif des résultats des opérations antérieures à 2006, voir Verneau, Noël, 2009, p. 50-57 et p. 242-248.

La consécration du lieu semble intervenir vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Elle est matérialisée par le creusement d'un fossé d'enclos. Pour cette première phase d'occupation, quelques fosses et trous de poteau ont été identifiés.

Dans le courant du 1^{er} s. apr. J.-C., probablement entre 20 et 50, l'enclos primitif est agrandi, un temple est construit et, en regard du temple, un bassin est creusé.

Au 2^e s., de grands travaux sont entrepris avec, d'une part, la redéfinition de l'espace sacré par le comblement de l'enclos et, d'autre part, la construction d'une cour à portique, d'une exèdre et d'un petit édicule. À cette époque, un réseau d'aqueducs traversant le sanctuaire est installé.

C'est à partir du 3^e s. que l'activité du sanctuaire périclité et que se pose la question de son abandon.

Au début du 4^e s., les premières traces de démolition apparaissent avec la suppression de tout ou partie du temple. Dans le courant du 4^e s., les toitures sont abattues et, à partir de la fin du 4^e s., les murs sont récupérés.

Dans le même temps, la fréquentation des lieux persiste sous forme de petits aménagements et de quelques dépôts de mobilier qui renvoient à une activité religieuse. Peut-on alors parler de permanence du culte ?

Au-delà de l'Antiquité, la réutilisation du temple comme lieu de sépulture pose la question de la pérennité du caractère sacré du lieu.

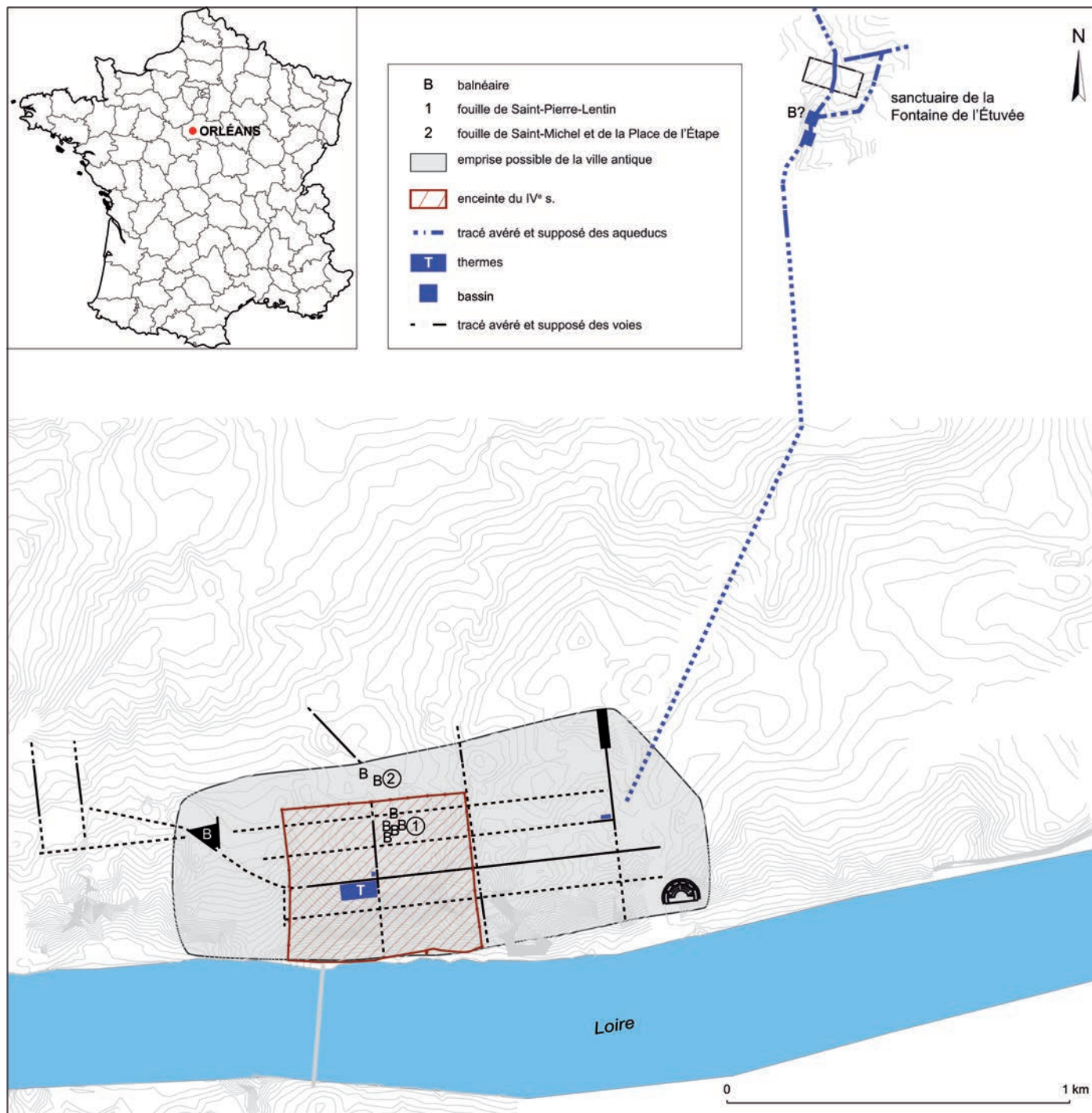


Fig. 82 – Localisation du sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée et de la ville antique (DAO : Fr. Verneau, Inrap).

LE SANCTUAIRE DU I^{er} S. AV. J.-C. AU III^e S. APR. J.-C.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE

L'occupation du sanctuaire est avérée à partir du milieu du I^{er} s. av. J.-C. avec le creusement d'un enclos fossoyé carré de 80 m de côté (fig. 83). Aucun accès n'est connu, mais il peut se situer dans la partie non fouillée, côté sud-est. Les structures observées dans l'enclos sont constituées de fosses et de trous de poteau. Aucun bâtiment n'a été identifié. La caractérisation

de sanctuaire repose sur la mise au jour d'ex-voto en tôle de bronze bien datés de cette époque, qui permettent d'identifier un sanctuaire patronné par une divinité salutaire (Verneau, Noël, 2009, p. 113).

L'enclos primitif est agrandi vers l'est et l'ouest entre les années 20 et 50 apr. J.-C. (fig. 84). Les fossés nord et sud conservent la même position mais sont recreusés. Un temple carré à plan centré avec *cella* et galerie est édifié, probablement à la même période, mais les éléments de datation sont rares et peu précis. À 25 m vers l'est, en perspective de la façade du temple, un bassin allongé de 14 m de longueur et aux extrémités arrondies est creusé. Seules les parois sont maçonnées, le fond

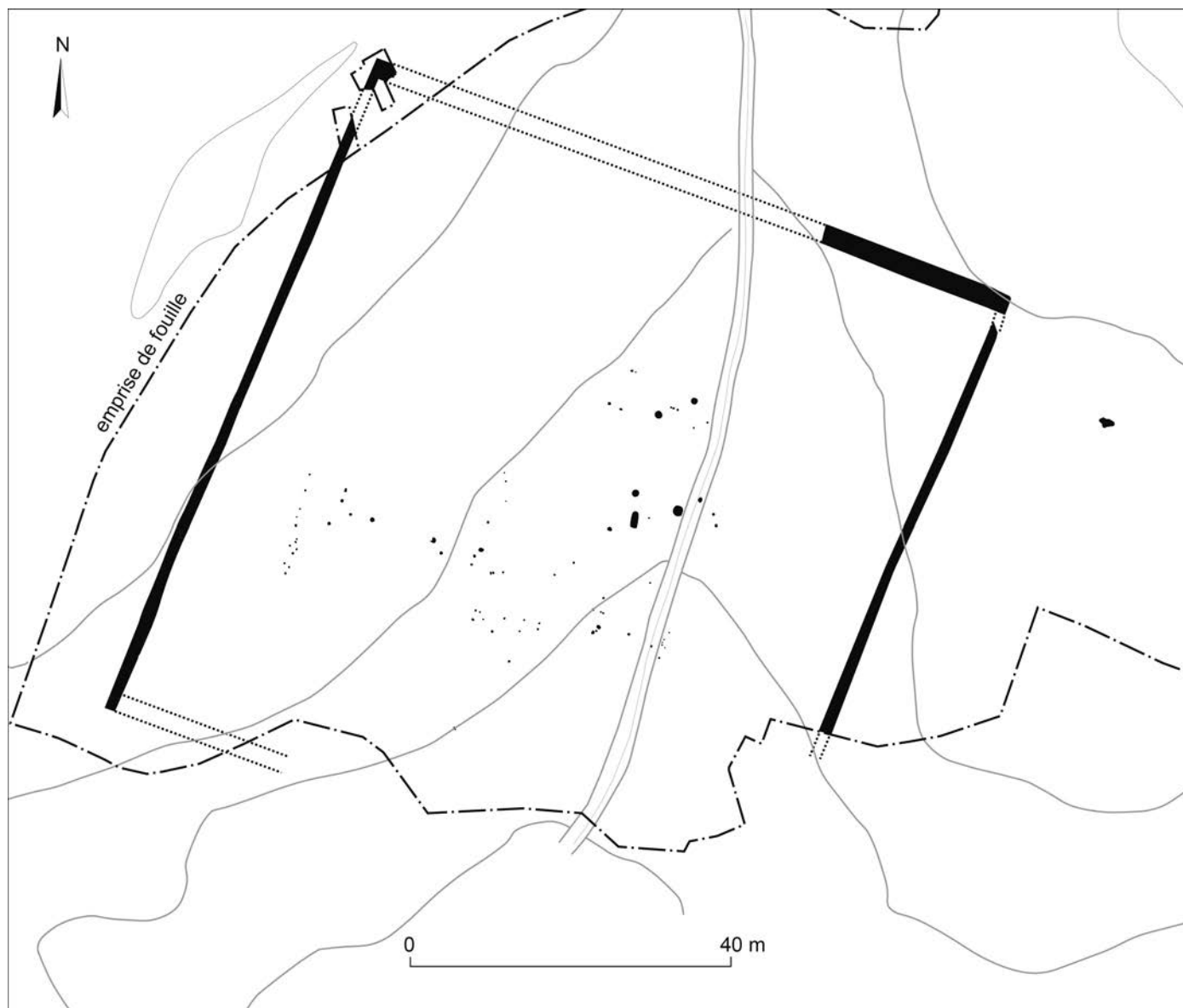


Fig. 83 – Plan du sanctuaire au I^{er} s. av. J.-C. (DAO : Fr. Verneau, Inrap).

correspondant au terrain naturel. Situé en fond de thalweg, il s'agit probablement d'un bassin de captage de source. La stratigraphie et le mobilier issu des remblais calent cette construction entre 20 et 50 apr. J.-C.

Au milieu du II^e s., l'enclos fossoyé est comblé, le probable bassin de captage est remblayé, une cour à portique est édifiée, avec une exèdre à la place du bassin, et un édicule est construit (fig. 85). Deux branches d'un aqueduc en tranchée sont installées à cette période, dont une en fond de thalweg à 6 m à l'est de la cour à portique. L'autre branche passe plus à l'est, à une centaine de mètres. Les sources de l'aqueduc ne sont pas connues, pour l'une au nord du sanctuaire, pour l'autre, à l'est. Les deux branches de l'aqueduc se rejoignent au sud du sanctuaire par un dispositif de bassins découverts entre 1969 et 1989 (Verneau, 2011). En aval des bassins, l'aqueduc prend la direction des quartiers orientaux de *Cenabum*.

Aucune modification du sanctuaire n'a lieu au III^e s.

LES OFFRANDES

L'enfouissement d'offrandes dans des vases est attestée au sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée, avec ou sans restes animaux (fig. 86 et 87). Cette pratique, si l'on tient compte des périodes de production des vases, a pu s'étaler entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Il ne s'agit pas de dépôts réalisés en une seule fois comme à Alésia, Avenches ou Chartres¹²⁷ (Rabeisen, 1994 ; Rey-Vodoz, 2006 ; Morin *et al.*, à paraître), mais de dépôts successifs. C'est une modalité d'offrande peu fréquente, aussi bien en contexte domestique que cultuel (Lepetz, Pouille, 2008), quoique décrite par Caton l'Ancien dans le sacrifice pour les bœufs (Scheid, 2005, p. 153).

127. Les informations relatives aux dépôts dans des vases dans la deuxième phase d'occupation du sanctuaire de la place des Épars à Chartres nous ont été transmises par Jean-Michel Morin. Qu'il en soit ici remercié.

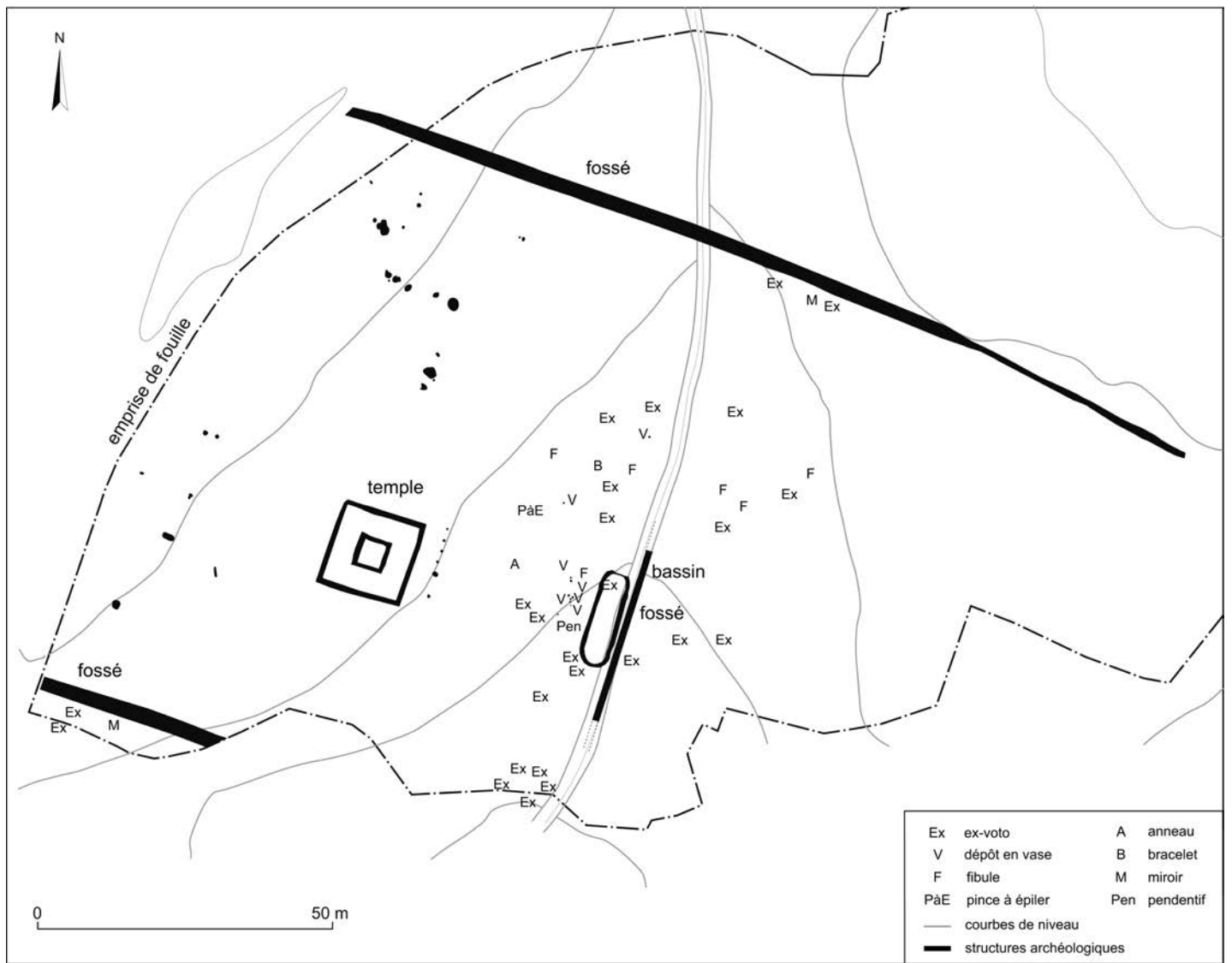


Fig. 85 – Plan du sanctuaire au milieu du 1^{er} s. (DAO : Fr. Verneau, Inrap).



Fig. 86 – Dépôt dans le vase F2439, US20601 (cliché : C. Bours, Inrap).



Fig. 87 – Restes osseux du dépôt dans le vase F2423 (cliché : C. Bours, Inrap).

Une des offrandes présentes au sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée consiste en petites plaquettes de tôle de bronze figurant des yeux, des visages et, probablement, des organes internes (fig. 88) (Canny, 2009). Ces objets sont des ex-voto au sens large, recouvrant soit des dons, soit des témoignages offerts lors de l'acquittement d'un vœu (Derks, 1998, p. 217-220). Des plaquettes de ce type se retrouvent dans toutes les couches d'occupation du sanctuaire du 1^{er} s. av. J.-C. au 4^e s. apr. J.-C., mais la quantité considérable de mobilier résiduel dans les couches tardives demande de considérer plus les ensembles clos bien calés chronologiquement que les couches d'occupation. Dans les ensembles clos, aucun ex-voto n'a été retrouvé dans des fosses ou fossés postérieurs au milieu du 2^e s., ce qui impliquerait l'arrêt de cette pratique après le 2^e s.

Les fibules et autres accessoires liés à la parure, au vêtement et aux soins du corps (miroirs, épingle, aiguille, etc.) ont également été retrouvés dans les couches d'occupation

(fig. 89). Ces éléments se raréfient au 2^e s. et disparaissent au 3^e s., hormis une fibule cruciforme type Keller-Prôtel 3b, déposée à la toute fin du 4^e s.

L'offrande de monnaies était fréquente du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au 2^e s. apr. J.-C. avec plus de 300 monnaies disséminées dans le sanctuaire. Ce type d'offrande disparaît à la fin du 2^e s.

Ces différentes observations indiquent que le 2^e s. marque un tournant important dans les modalités de fréquentation et de dévotion du sanctuaire. Pour autant, la fin de certaines pratiques cultuelles n'est pas en correspondance avec un abandon de la fréquentation du lieu, ni nécessairement avec des réaménagements.

LE 3^e S. : L'ABANDON DU SANCTUAIRE ?

Seule une fosse, située à 4 m au sud-est du temple (F2347), contient du mobilier céramique du 3^e s. et un antoninien local, probablement une monnaie de Tetricus. Cette fosse est non seulement l'unique témoin d'occupation du 3^e s., mais elle est également la seule structure implantée en périphérie immédiate du temple, toutes périodes confondues.

Les 72 autres monnaies du 3^e s. sont toutes issues de couches comportant du mobilier de la première ou de la seconde moitié du 4^e s. La céramique datable du 3^e s. est rare et systématiquement associée à du mobilier du 4^e s.

L'occupation du 3^e s. a laissé peu de traces et leur lien avec un culte n'est pas évident. Le sanctuaire a pu faire l'objet d'un relatif abandon pendant le 3^e s., quoique la seule structure connue pour cette période soit proche du temple.

Situé à un peu plus de 2 km au nord-est de la ville antique, le sanctuaire subit le même schéma de développement que la ville. Après un 1^{er} s. florissant où la ville atteint plus de 120 ha (Massat dir., 1999, vol. 1, p. 21), suivent, au 3^e s., plusieurs phases de rétractation.

REMARQUE SUR LA FIN DE CERTAINES PRATIQUES RITUELLES

Les constructions du temple et du bassin au 1^{er} s. ne semblent pas avoir modifié la nature des offrandes (dépôts dans des vases, ex-voto, monnaies, fibules...), mais, alors qu'aucun réaménagement n'est perçu à la fin du 1^{er} s., les offrandes dans des vases disparaissent au 2^e s. Ensuite, dans la seconde moitié du 2^e s., apparaît une mutation des pratiques cultuelles dans une période de transformation du sanctuaire. Pour autant, la corrélation n'est ni évidente ni complète.

Les offrandes monétaires ne changent pas de manière significative en quantité ni en distribution entre le début et la fin du 2^e s. En revanche, elles disparaissent au 3^e s. Leur absence est en corrélation avec celle du mobilier céramique et la presque absence de creusement de fosses ou trous de poteau. Au 4^e s., les monnaies constituent la majorité des offrandes. Il semble que les monnaies éparpillées dans le sanctuaire soient en relation directe avec la présence des fidèles. Elles peuvent constituer l'offrande ordinaire. Le numéraire peut également venir du commerce effectué au sein du sanctuaire, par exemple l'achat



Fig. 88 – Ex-voto en tôle de bronze découverts dans le sanctuaire (cliché : L. de Cargouët, Inrap).

de viande (Lepetz, Van Andringa dir., 2008), ou de support de vœux pour les I^{er} et II^e s. (Van Andringa, 2002, p. 120-122). Au IV^e s., les autres offrandes sont rares alors que les monnaies sont abondantes, l'hypothèse de l'offrande paraît probable.

Les fibules et autres accessoires liés à la parure, au vêtement et aux soins du corps, se raréfient dès le début du II^e s. Leur disparition n'est pas en accord avec la baisse de fréquentation du sanctuaire et pourrait ressortir davantage à la désuétude d'une pratique plutôt qu'à celle du sanctuaire lui-même.

La présence d'ex-voto anatomiques, d'une source connue au Moyen Âge et réputée antique, et d'une dédicace à *Acionna*, dont la terminaison du nom signifie « fleuve » en celtique (Dondin-Payre, 2009), ont fait émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un sanctuaire de source à vocation guérisseuse. Plusieurs points sont à souligner pour pondérer cette caractérisation. Premièrement, aucune source n'est localisée dans l'enclos primitif du milieu du I^{er} s. av. J.-C.¹²⁸ Deuxièmement, le bassin de captage de source n'est présent qu'entre la première moitié du I^{er} s. et le milieu du II^e s. apr. J.-C. Troisièmement, aucun aménagement hydraulique n'existe à l'emplacement du temple. Quatrièmement, les ex-voto en tôle de bronze ne semblent plus offerts après le milieu du II^e s., alors qu'à cette époque est construite la cour à portique avec son exèdre.

128. Le compte rendu de Jean-Baptiste Jollois de 1825 fait état de cuvelages en bois et les interprète comme les captages de l'antique fontaine, mais il ne donne pas d'élément précis de datation. Retrouvés lors des fouilles des années 1990, les sondages de 1822 et 1823 se situent environ 30 m au sud de l'aire définie par l'enclos primitif (Verneau, Noël, 2009 ; Verneau, 2011).

Comme l'a montré la recherche de J. Scheid, on ne trouve pas seulement des ex-voto dans les sanctuaires de source (Scheid, 1992). De nombreux sanctuaires en ont livré, sans lien avec une source et des sanctuaires de source avérés n'en ont pas livré. De plus, la présence d'un bassin dans un sanctuaire ne suffit pas à en faire le lieu d'un culte à une divinité de source ; il peut s'agir simplement de mettre de l'eau à la disposition des dévots et des officiants. La présence du bassin de captage en fond de thalweg dans le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée est sans doute de cet ordre. Les bassins, découverts à une centaine de mètres au sud du sanctuaire (Vilpoux, 1997 ; Verneau, 2011) et reliés aux aqueducs datés du milieu du II^e s., pérennisent la mise à disposition d'eau et remplacent en cela le bassin de captage du sanctuaire quand celui-ci est comblé. L'arrêt des offrandes d'ex-voto sur tôles de bronze, bien que concomitant avec le remblai du bassin de captage, est probablement à mettre en relation avec un changement dans les pratiques cultuelles plutôt qu'à une modification de la vocation du sanctuaire qui aurait perdu sa source sacrée. Au milieu du II^e s., il ne semble plus que des offrandes en tôles de bronze accompagnent la *solutio* des vœux.

La mutation dans les pratiques religieuses est à considérer par type d'offrandes, celles-ci n'étant sans doute pas interchangeable suivant le rite effectué. La disparition d'un type d'offrandes ne suppose pas nécessairement que le sanctuaire soit moins fréquenté, d'autant que les sacrifices ne laissent pas nécessairement de trace matérielle.

Le II^e s. recouvre de nombreuses modifications, tant dans l'équipement du sanctuaire que dans les manifestations de

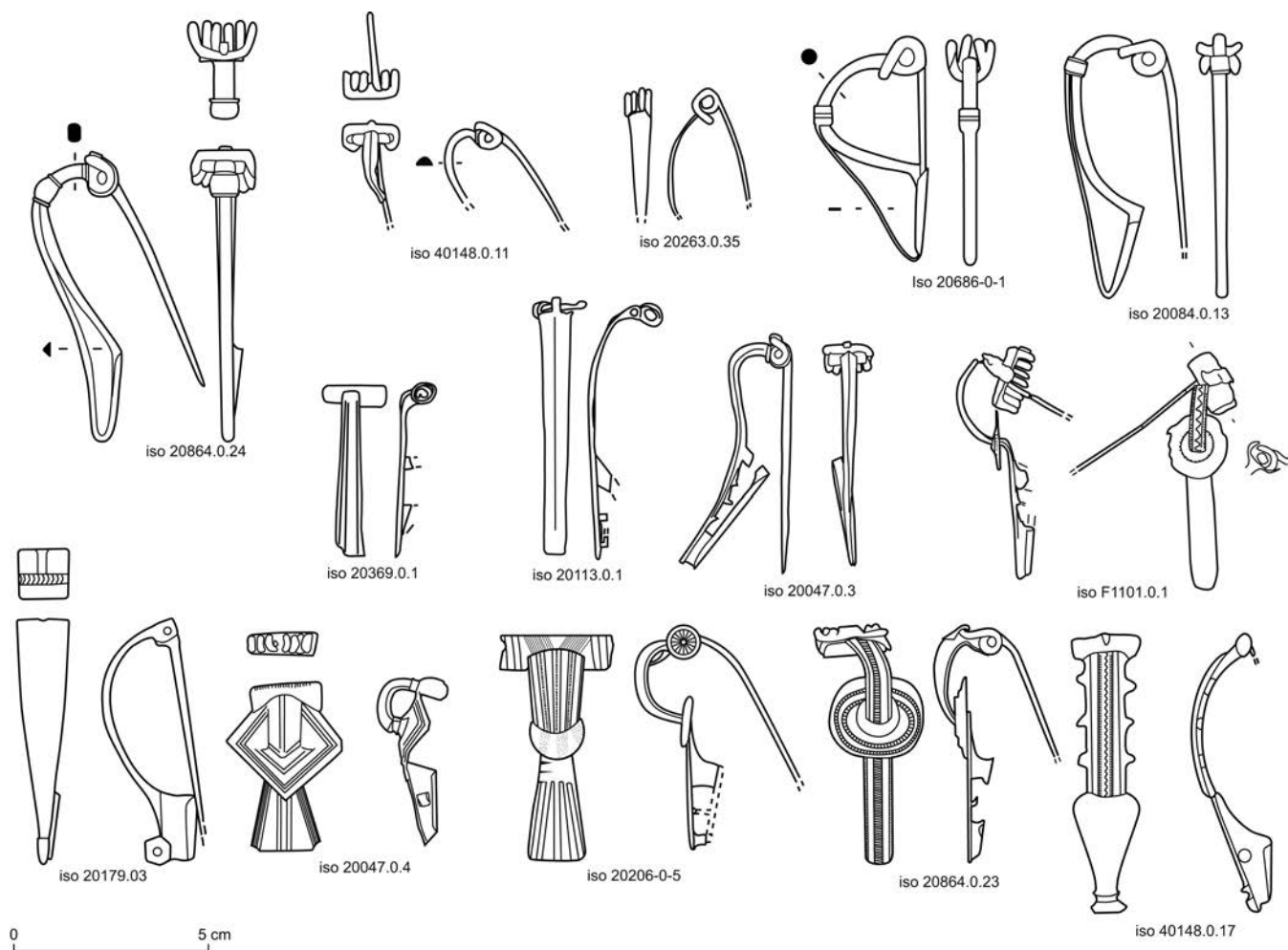


Fig. 89 – Fibules découvertes dans le sanctuaire (dessin : S. Riquier, D. Canny et E. Champault ; DAO : Fl. David et J. Arquille, Inrap).

la piété des fidèles et, quoique certaines offrandes disparaissent, le sanctuaire semble en pleine activité. En revanche, la quasi-absence de mobilier et de structures du III^e s. peut être considérée comme l'indice de l'abandon du sanctuaire à cette période. On note d'ailleurs que la ville de *Cenabum*, distante de 2 km, se rétracte au même moment.

PREMIÈRES DESTRUCTIONS ET FRÉQUENTATION PÉRENNE AU IV^e S.

Malgré les premières destructions intervenant dès le début du IV^e s., l'entretien d'une partie des murs, l'édification d'un bâti léger et la présence de plusieurs fosses montrent qu'une activité existe à cette période. Le contenu des fosses et de deux dépôts laisse entendre que le site a pu conserver son caractère sacré.

DESTRUCTION DU SANCTUAIRE

Le début du IV^e s. est marqué par les premières destructions. La galerie du temple est récupérée en quasi-totalité. Cette datation nous est donnée par le mobilier du comblement de la fosse F2378 creusée à l'angle nord-ouest et qui vient recouper

le comblement de la tranchée de récupération de la galerie. Aucun élément ne nous permet d'affirmer que la *cella* du temple est détruite en même temps. Le mobilier issu des tranchées de récupération des murs de la *cella* est peu datant, il ne permet que de rattacher ces récupérations au plus tôt à la période romaine tardive. Les structures recoupant les tranchées de récupération sont, quant à elles, datées des V^e-VI^e s.

Une quantité importante de fragments de tuiles est épanchée dans toute la cour à portique ainsi qu'à l'extérieur, en façade orientale, sur 2 m de largeur au plus, vers l'est (fig. 90).

Le mobilier des couches situées sous et sur les tuiles permet d'établir que leur dépôt a lieu au milieu ou au troisième quart du IV^e s. Cet épanchage est probablement issu de la destruction d'une partie des installations du sanctuaire. S'agit-il seulement d'un épanchage opportuniste de masses de décombres, pour ne pas avoir à les évacuer, ou d'une utilisation intentionnelle afin d'assainir un terrain trop humide, tel qu'il peut apparaître aujourd'hui ? Dans le premier cas, il s'agit d'une destruction témoin d'un abandon du site, dans le deuxième cas, d'un aménagement à moindre coût marquant la pérennité de l'occupation. Les données paléoclimatiques sont insuffisantes pour déterminer les variations des hauteurs de nappe et appuyer ou réfuter ces différentes hypothèses.

Alors que le temple est en partie détruit au tournant du III^e-IV^e s., les autres murs du sanctuaire sont abattus plus tardivement. Le mobilier qui leur est associé est attribuable au IV^e s.



Fig. 90 – Épandage de tuiles dans la cour à portique
(cliché : C. Bours, Inrap).

pour certains murs et jusqu'aux ^v^e s. et ^{vi}^e s. pour l'édicule et l'exèdre. La fouille a révélé de nombreuses tranchées de récupération sur la quasi-totalité des murs, à l'exception de quelques lambeaux de maçonneries. Il ne s'agit pas d'une récupération systématique et exhaustive. La destruction s'échelonne sur un temps assez long et révèle davantage des récupérations opportunistes de matériaux plutôt qu'un démontage méthodique.

ENTRETIEN ET CONSTRUCTION

Un bac à chaux, situé contre le mur oriental de la cour à portique (F2387), indique qu'une réparation a été réalisée à proximité (fig. 91). Ce bac est postérieur à l'épandage de tuiles, ce qui place la réparation après le milieu du ^{iv}^e s., voire dans le dernier quart de ce siècle. À cette date, le mur oriental de la cour à portique conserve son utilité et est entretenu.

Presque à l'opposé, au sud-ouest de la cour, deux alignements de trous de poteau peuvent appartenir à une construction légère (fig. 92). Cette construction reprend, en largeur, l'espace du portique. L'occupation du bâtiment est marquée par la présence d'un impact thermique sans mobilier associé.

Le mobilier recueilli dans et sur la couche de tuiles comprend 128 monnaies dont 13 datées de la seconde moitié du ^{iv}^e s., une fibule cruciforme de type Keller-Prötel 3/4B datée entre 350 et 410, de la céramique du ^{iv}^e s. et de nombreux éléments résiduels, à hauteur de 66 %. Ce mobilier résiduel trahit un remaniement important des couches.

L'espace de la cour à portique présente, dans la seconde moitié du ^{iv}^e s., une activité limitée mais réelle. Le nombre relativement important de monnaies et la présence d'une fibule peuvent être associés à une forme de religiosité, sans pour autant faire état d'un culte régulier.

PERMANENCE DE LA SACRALITÉ DU LIEU

Deux fosses contenant du mobilier cultuel prolongent l'incertitude sur la présence ou non d'un culte rendu au sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée aux ⁱⁱⁱ^e et ^{iv}^e s.



Fig. 91 – Bac à chaux (cliché : C. Bours, Inrap).

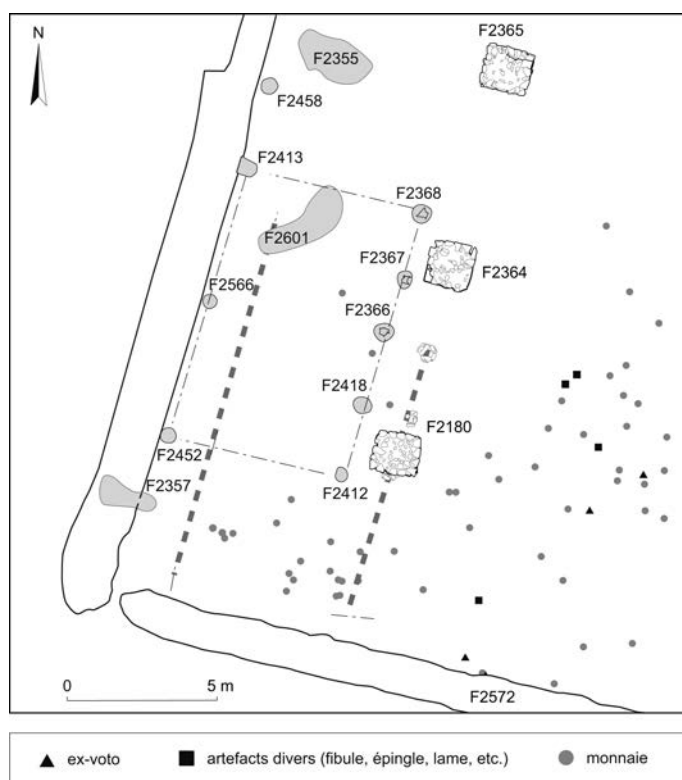


Fig. 92 – Bâtiment sur poteaux au sud-ouest de la cour à portique
(DAO : P. Perrichon, Inrap).

UNE FOSSE AVEC STATUETTE DE DIVINITÉ

La fosse F2372, située dans l'édicule, contient divers matériaux issus de la démolition : une monnaie d'Antonin, une de Tetricus, un tesson retaillé en jeton, une quinzaine de tessons des ⁱⁱⁱ^e-^{iv}^e s. et une petite statue en calcaire (fig. 93 et 94). Le mobilier n'est pas disposé avec soin dans la fosse mais a été jeté. La statuette est placée les pieds en l'air, sa tête est manquante (cassure ancienne) ; elle représente une figure féminine assise dans un fauteuil. Ce qui est calé dans le creux de son bras gauche est très endommagé et difficile à déterminer. La forme et les reliefs perceptibles n'évoquent pas nécessairement un enfant emmaillotté. On peut peut-être y voir la représentation d'une gerbe de blé ou



Fig. 93 – Vue verticale de l'édicule (cliché : C. Bours, Inrap).



Fig. 94 – Vue rapprochée de la fosse de l'édicule (cliché : C. Bours, Inrap).

d'une corne d'abondance, comme celle figurée sur le couple divin trouvé à Saintes (MAN, inv. 25327) (Maurin, Thauré, 1994).

Cette statuette représente, suivant l'identification que l'on fait de ce qu'elle tient dans le creux de son bras gauche, une déesse mère ou une *Fortuna*.

L'enfouissement du mobilier cultuel hors d'usage au sein des sanctuaires est une pratique connue. Le mobilier « consacré » reste propriété de la divinité et n'est pas simplement jeté, mais enterré dans le sanctuaire.

La monnaie de Tetricus et la céramique contenues dans la fosse permettent de proposer une datation probable du début du IV^e s. Doit-on supposer que l'enfouissement d'une effigie divine à cette période induise qu'un culte lui ait été rendu au moins jusqu'au début du IV^e s. ?

UN DÉPÔT DE BRONZE

Trouvé à quelques mètres au nord de l'édicule, un dépôt de bronze pourrait découler du même processus. La datation en est mal assurée, elle est comprise entre le II^e s. et la première moitié du IV^e s.



Fig. 95 – Dépôt de bronze (cliché : L. de Cargouët, Inrap).

Deux récipients en bronze ont été trouvés côte à côte, un brûle-parfum carré (*turibulum*) et un pot globulaire en tôle de bronze avec deux anses rapportées et trois pieds, dont deux manquent (fig. 95). Le premier récipient est très proche d'un exemplaire du trésor des bronzes de Bavay (Musée du site archéologique départemental de Bavay, inv. 1969 BR 131) (Deloffre, 2007, p. 262).

Les pieds absents du pot globulaire et le pied tordu du *turibulum* en font un mobilier hors d'usage. Ce type de récipient était fréquent dans les lieux de culte et avait un usage religieux. Le retrouver enfoui au sein du sanctuaire peut découler du même processus que l'enfouissement d'une effigie divine brisée. Malheureusement, aucune datation fiable n'est disponible pour ce dépôt de récipients en bronze. On ne peut donc pas établir que cet équipement, *a priori* cultuel, est resté en usage tardivement.



Fig. 96 – Possible aménagement sommaire dans l'édicule (cliché : C. Bours, Inrap).



Fig. 97 – Dépôt de faune (cliché : C. Bours, Inrap).

Quoi qu'il en soit, ces deux dépôts, à défaut d'être la preuve indiscutable d'un culte tardif, peuvent être compris comme la manifestation de la permanence du caractère sacré du lieu au moins jusqu'au IV^e s. apr. J.-C.

TÉMOINS DE DÉVOTION

En plus des deux dépôts précédents, quelques éléments supposent la permanence d'une dévotion à défaut d'un culte organisé.

L'agencement de deux tuiles posées à plat contre le mur ouest de l'édicule peut correspondre à la base d'une sorte de petit autel sommaire aménagé dans la dernière phase d'occupation du sanctuaire : la seconde moitié du IV^e s. (fig. 96).



Fig. 98 – Vues de la fosse F2378 (clichés : C. Bours, Inrap).

À la même période, des quartiers de mouton sont déposés sur le sol de la cour. Les ossements ont été retrouvés partiellement en connexion sur le niveau de tuiles épandues (fig. 97).

Enfin, un petit trésor monétaire a été localisé dans la partie orientale de la cour. Treize monnaies ont été découvertes groupées, circonscrites dans un espace d'environ 0,15 m par 0,10 m. Aucune trace de contenant n'a été identifiée. Les dates d'émission des monnaies sont comprises entre 330 et 392. Ce dépôt intervient tardivement dans l'histoire du sanctuaire, à l'extrême fin du IV^e s., voire au début du V^e s.

Si l'autel en tuiles est contestable, les dépôts de monnaies et de faune correspondent plus probablement à des offrandes. On peut leur ajouter la fibule cruciforme, type Keller-Prötel 3b, retrouvée fermée à quelques mètres du petit trésor monétaire. Ces dépôts font état d'une dévotion, d'un rituel qui prend place dans la seconde moitié du IV^e s., voire au tout début du V^e s.

UN CAS PARTICULIER : LA FOSSE SITUÉE À L'ANGLE NORD-OUEST DU TEMPLE

La fosse F2378, située dans l'angle nord-ouest de la galerie du temple, est rectangulaire et mesure 2 m par 1,7 m. Sa profondeur est de 0,7 m, son fond est plat et ses parois sont ver-

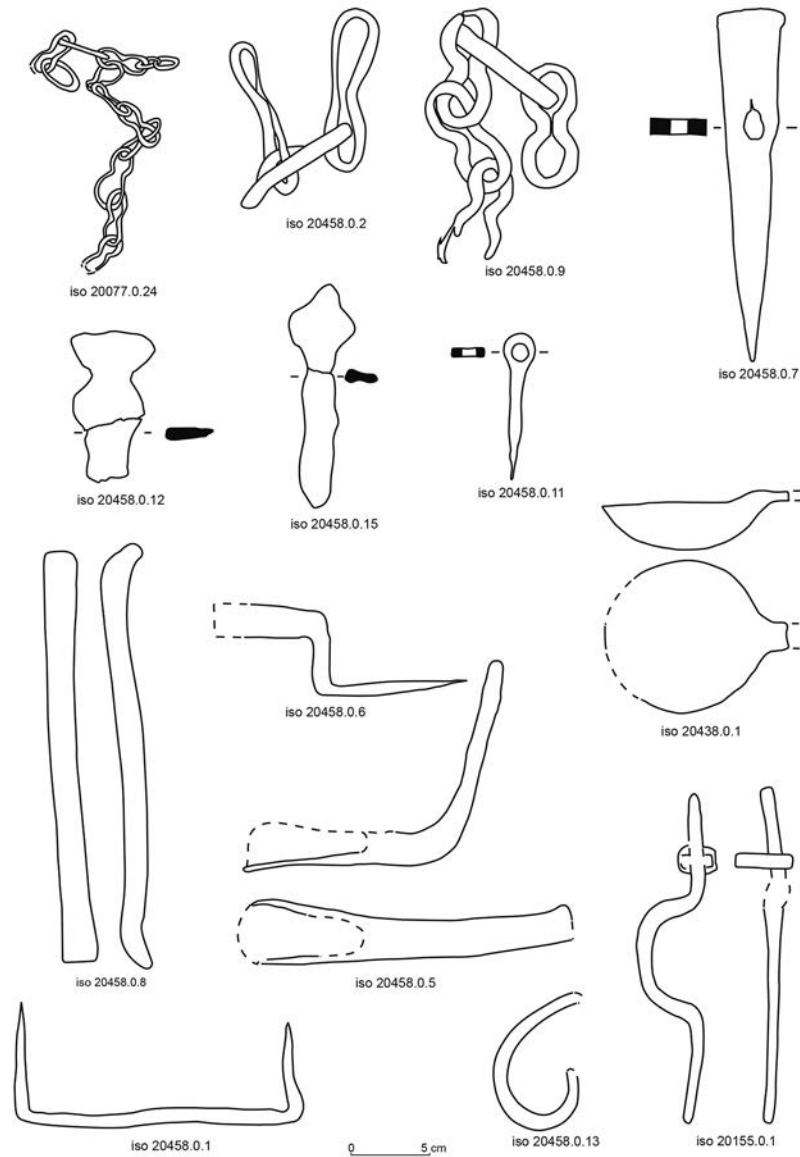


Fig. 99 – Mobilier en fer de la fosse F2378 (dessin : P. Guibert et E. Champault ; DAO : J. Arquille, Inrap).

tiques en partie basse et évasées sur la moitié haute (fig. 98). Cette fosse présente un dépôt tout à fait particulier constitué en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, quelques objets en fer (fig. 99), dont des maillons de chaîne, un crampon en fer, trois outils indéterminés et deux truelles, quelques tessons de céramique et quelques moellons calcaires sont déposés au fond de la fosse.

Dans un deuxième temps est intervenu un nouveau dépôt. Le mobilier se compose alors d'objets en fer dont une sorte de louche ou de luminaire, treize fragments de tiges et dix grands clous, trois palets ou jetons découpés dans des *tegulae*, un col d'amphore, de nombreux restes de faune, un gros bloc de calcaire et cinq *tegulae* plus ou moins entières sur lesquelles reposait une partie du mobilier métallique. L'ensemble de ce mobilier est organisé au sein de la fosse. Les tuiles sont disposées à plat, de manière concentrique, laissant un espace vide au centre de la fosse, et les objets en fer, les palets ou jetons en tuile, le gros bloc calcaire et les restes de faune sont placés à l'extrémité orientale de la fosse (fig. 98).

Dans un troisième temps, un comblement comportant de nombreux fragments de tuiles recouvre ce dépôt.

Enfin, deux comblements viennent sceller la fosse, le premier comporte deux monnaies de la fin du III^e s. et le second une quantité importante de fragments d'enduits de finition. Ces enduits, similaires à ceux prélevés sur les fragments de maçonnerie encore en place, sont probablement issus du démantèlement de la galerie du temple ou de la *cella*.

La constitution du dépôt de cette fosse évoque un rituel comprenant plusieurs étapes et un choix de mobilier et d'offrandes alimentaires. Ce dépôt présente des similitudes avec une fosse mise au jour dans le sanctuaire de Bû (Eure-et-Loir), également riche en ex-voto oculaires sur tôle de bronze (Lepage, Lepage, 1968 ; Fauduet, 1988). Le fond de la fosse est aménagé avec deux tuiles posées à plat, côte à côte. Son comblement comprend un certain nombre de coquilles d'huître et de moule, des cols de cruche et des fragments de coupes. La fosse est scellée par un amas de silex (Fauduet, 1983a et b ; 1991).

La présence d'outils a fait émettre l'hypothèse d'un rituel lié à une corporation (Canny, 2009), mais l'ensemble du mobilier



Fig. 100 – Sépultures implantées dans les ruines du temple (cliché : P. Neury, Inrap).

en fer ne semble pas refléter l'outillage d'une profession particulière. Il est également possible qu'il s'agisse d'une consécration de construction liée à la dernière phase d'occupation du sanctuaire. Toutefois, le scellement de la fosse avec des enduits de finition qui sont probablement ceux du temple, ou tout au moins de la galerie, nous permet de nous interroger sur le lien qu'entretiennent la destruction du bâtiment et cette fosse. Ne s'agit-il pas d'un rituel lié à la destruction de tout ou partie du temple ?

APRÈS LE SANCTUAIRE

À partir du VII^e s., un ensemble de maisons est construit le long d'un chemin passant à l'est du sanctuaire qui ne doit plus être présent dans le paysage que par quelques rares portions de murs non récupérés. Il s'agit peut-être encore d'une zone non cultivée, peut-être restée publique. Entre le VII^e s. et le IX^e s., quatre groupes funéraires sont constitués, dont un dans l'espace de l'ancienne *cella* et en bordure méridionale du temple (fig. 100). Les sépultures prennent place dans un monument dont il ne reste à peu près rien. Seul le mur sud de la *cella* conservait sans doute quelques assises. Les autres murs étaient déjà totalement récupérés, car certaines sépultures recoupent soit des tranchées de récupération de murs, soit des fosses et fossés, eux-mêmes postérieurs aux tranchées de récupération de murs.

Sur l'espace de la *cella* est peut-être aménagé une sorte de dais à l'aide de poteaux dont trois empreintes sont conservées. Une *memoria* a pu équiper cette aire funéraire, particulièrement dense comparée aux autres groupements de sépultures observés aux environs. Au sud de ce groupement, une bande de terrain est laissée vide, résultant peut-être du passage d'un chemin. Au-delà de cet espace libre, se trouve une autre concentration

de sépultures que les datations par radiocarbone nous donnent légèrement plus tardives que celles de la *cella*. Ce deuxième ensemble de sépultures est de moins en moins dense plus on s'éloigne de la *cella*, ce qui augmente une impression de polarisation au niveau du temple. La disposition des sépultures et leur succession évoquent une attraction certaine vers le cœur du temple, mais on ne peut déterminer s'il s'agit d'être au plus près du lieu ou de la première tombe.

*

* *

Le sanctuaire de la Fontaine de l'Étuvée à Orléans suit le schéma général des temples de Gaule avec de grandes campagnes de travaux au II^e s., une perte d'importance, voire une apparente désertion au III^e s. et, au tournant du III^e-IV^e s., les premières traces de destruction. Celles-ci ne semblent pas affecter le caractère sacré du lieu, du moins pas de manière permanente ni définitive. Au IV^e s., une certaine forme de religiosité perdure sans qu'il soit possible d'établir qu'un culte régulier y soit célébré. Les manifestations religieuses observées, offrandes de monnaies et dépôt de faune, peuvent relever d'une dévotion spontanée et d'une fréquentation sporadique d'un ancien lieu de culte. Les quelques aménagements attestés relèvent plus du bricolage que de l'entretien d'un édifice public et pourraient être le fruit d'initiatives privées et improvisées. Ce n'est qu'à l'extrême fin du IV^e s., voire au début du V^e s., que toute trace d'offrande disparaît.

Pourtant, à l'extrême fin du VII^e s. et pendant tout le VIII^e s., alors qu'il ne restait à peu près rien du sanctuaire en élévation, le temple est choisi comme lieu de sépulture, avec une possible *memoria* dans l'emprise de la *cella*. S'il n'est pas question de permanence d'un culte, on peut avancer l'hypothèse de la rémanence du sacré ; à moins que l'on se résolve à l'explication prudente d'une opportunité foncière pour ce lieu de sépulture.